



IDEO

BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

Webinaire Adresse de BFC

25 novembre 2021





IDEO
BOURGOGNE - FRANCHE - COMTÉ

Les adresses de votre commune sont-elles connues de tous ?

Non, vos adresses ne sont pas encore connues de tous !

Au programme de 10h à 12h

- 🕒 Ce que vous devez **savoir sur l'Adresse**
- 🕒 Vos tests avec **vos propres adresses**
- 🕒 Pour vous aider

Conseils pratiques

🕒 Posez vos questions par écrit dans « discussion »

🕒 3 notions à retenir :

- **BAN** : Base Adresse Nationale
- **BAL** : Base Adresse Locale, c'est la Base Adresse de votre commune
- **mes-adresses** : outil en ligne national, pour cartographier et publier les adresses de votre commune : mes-adresses.data.gouv.fr



mes-adresses.data.gouv.fr



IDéO BFC, qui sommes-nous ?

IDÉO BFC, une mission de



• Portail de la donnée et de la connaissance,

IDÉO BFC s'inscrit dans le cadre de :

- Stratégie Régionale de la Connaissance
- Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique



LES OUTILS

Dématérialisation des process en collectivité

- Parapheur électronique
- Convocation aux instances
- Télétransmissions à la préfecture et
- Archivage électronique intermédiaire

Marchés publics :

- Salle des marchés
- Bibliothèque des DCE (Dossiers de consultation des entreprises)

Valorisation et exploitation des données

- Conseil et accompagnement à l'utilisation des données publiques
- Focus Marchés : tableau de bord des données achats
- **Portail de la donnée et de la connaissance, porté par le dispositif IDÉO BFC**
- **Super Site de la Donnée** (outil de suivi de la mise en conformité avec le règlement)
- CmaCarte : outil de cartographie

Web au service du citoyen

- CmonSite : outil de création de site web
- Payfip : paiement en ligne
- Téléformulaire
- Guide des droits et démarches
- Outil de création de newsletter
- Enquêtes en ligne

LES SERVICES

Accompagnement de proximité

- Formation
- Support téléphonique
- Prise en main à distance
- Supports pédagogiques et tutoriels en ligne

Ingénierie numérique pour tous

- Élaboration de cahier des charges
- Accompagnement dans le choix de logiciels
- Accompagnement dans une démarche de type « village intelligent » et stratégie numérique
- Mise à disposition de nouveaux services
- Conseil dans le recrutement de profils spécialisés

Pôle AMO

Territoires intelligents

Médiation numérique
Mission régionale MedNum BFC

- Facilitateur de mise en réseau des acteurs de la médiation numérique
- Création de parcours et outils pédagogiques
- Création d'un label régional

Charte ANCT

« IDéO promeut une gouvernance qui assure à la **commune** d'être la **seule autorité compétente** sur **l'adresse** à travers sa Base Adresse Locale »

La présence de cette Charte de la Base Adresse Locale sur le site Internet d'un organisme signifie qu'il privilégie le format Base Adresse Locale pour la transmission des adresses communales à la Base Adresse Nationale. Cet organisme est donc référencé sur adresse.data.gouv.fr.

Cette charte vise à fédérer le plus grand nombre d'acteurs qui ont en commun le souhait d'utiliser et de promouvoir les Bases Adresses Locales à travers plusieurs actions dédiées.

- IDéO BFC promeut une gouvernance qui assure à la commune d'être la seule autorité compétente sur l'adresse à travers sa Base Adresse Locale - même si elle peut en déléguer la réalisation technique. En outre, une commune peut à tout moment reprendre une gestion autonome de ses adresses ;
- IDéO BFC programme, soutient, valorise (selon le cas) des formations permettant à la commune d'administrer sa Base Adresse Locale sur mes-adresses.data.gouv.fr lorsque la commune ne dispose pas d'outils (les siens ou ceux du délégataires) ;
- IDéO BFC veille à la participation active de la commune pour certifier ses adresses ;
- IDéO BFC informe la commune de l'importance de mettre à jour régulièrement ses adresses et de créer une routine ;
- IDéO BFC encourage et facilite la transmission rapide de la Base Adresse Locale à la Base Adresse Nationale ;
- S'il souhaite prendre en charge l'alimentation de la Base Adresse Nationale, IDéO BFC, devra privilégier l'API d'alimentation, et ce dès que possible après le porter à connaissance de la nouvelle version de la Base Adresse Locale d'une commune.

Cette Charte est éditée le 1^{er} février 2021 à Paris et valable pour une durée d'un an.

L'Adresse, c'est important !

Que dit la législation ?

Jusqu'à présent :

- ☺ *Plus de 10 000 habitants : obligation pour les communes de tenir à jour le RIL (Répertoire des Immeubles Localisé) de l'Insee via l'application RORCAL*
- ☺ *Plus de 3 500 habitants : obligation pour les communes de publier leurs fichiers d'adresse*
- ☺ *Plus de 2 000 habitants : obligation pour les communes d'envoyer la liste des adresses à la DGFIP*

Et Maintenant, pour toutes les communes, quelle que soit leur taille :

- ☺ **loi 3DS : l'article 52 du projet de loi 3DS (adopté au Sénat en juillet dernier), rend obligatoire la publication des adresses.**

L'Adresse, c'est important !

Cette adresse est éligible à la fibre, félicitations !



✓
Eligible
via câble



✓
Eligible
via câble



✓
Eligible

free

?

Tester chez l'opérateur



?
Non testé



Demarche Carte d'identité
Merci de compléter le formulaire

L'Adresse, c'est VOTRE compétence

L'adresse, c'est votre compétence



L'adresse, c'est VOTRE compétence



Nouveau nom de rue :

- Délibération** du conseil municipal
- + achat et pose de plaque
- + informations



Nouveau numéro :

- Arrêté** du Maire
- + achat et fourniture de plaque
- + informations

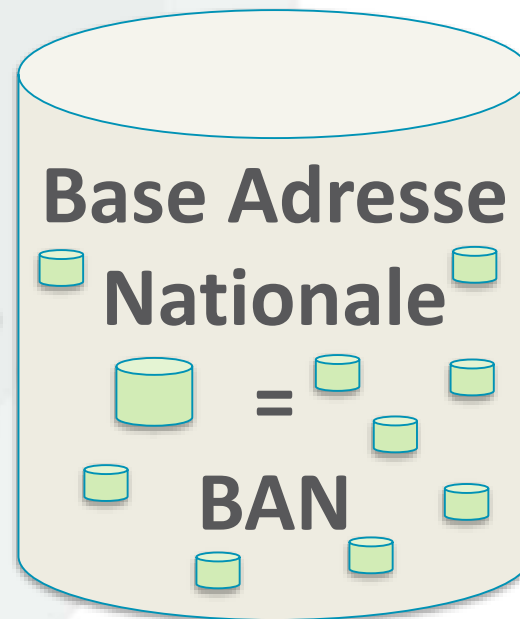
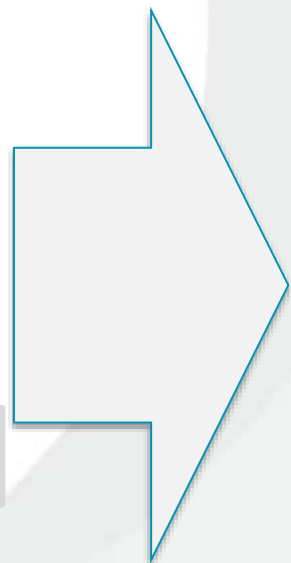
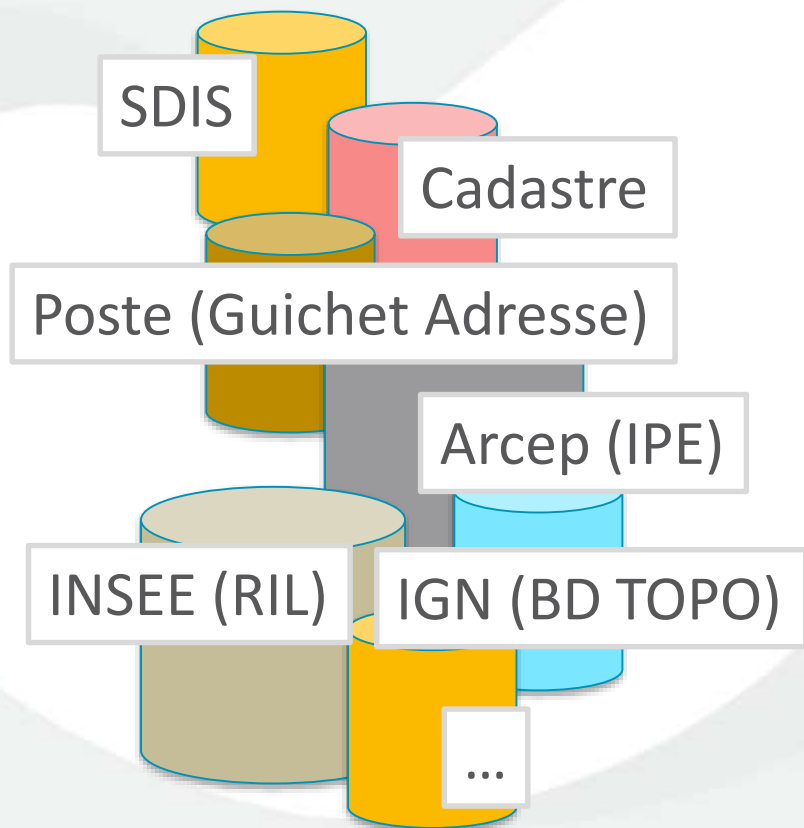
L'adresse, toute notre histoire !



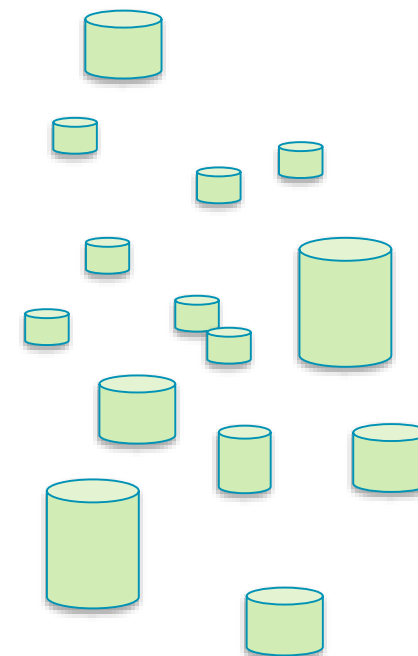
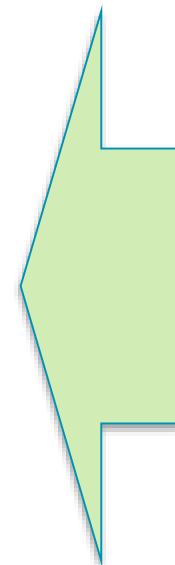
AMJ_Caillaud : <https://youtu.be/BMARTOKpI3E>

L'Adresse, c'était très compliqué... avant !

La BAN (Base Adresse Nationale), c'est quoi ?



**Bases Adresses Locales
= BAL(s) communales**



Vos BAL(s) ont la priorité dans la BAN !

BAL(s) : où en sommes-nous ?





Liberté • Égalité • Fraternité

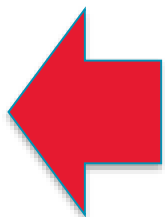
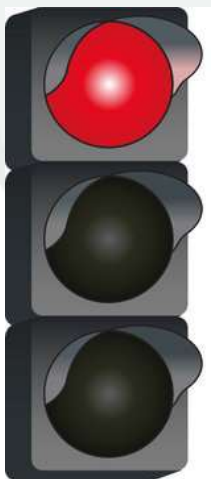
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mes-adresses.data.gouv.fr

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

Outil national

Mes-Adresses c'est trop facile ! Attention !



🌀 Si votre **ComCom a déjà réalisé le travail** pour votre commune, vous êtes obligatoirement déjà au courant, dans ce cas ne faites rien sans lui en parler.

🌀 Si **vous avez acheté une prestation d'adressage** à un tiers, vous êtes obligatoirement déjà au courant, dans ce cas ne faites rien sans lui en parler.



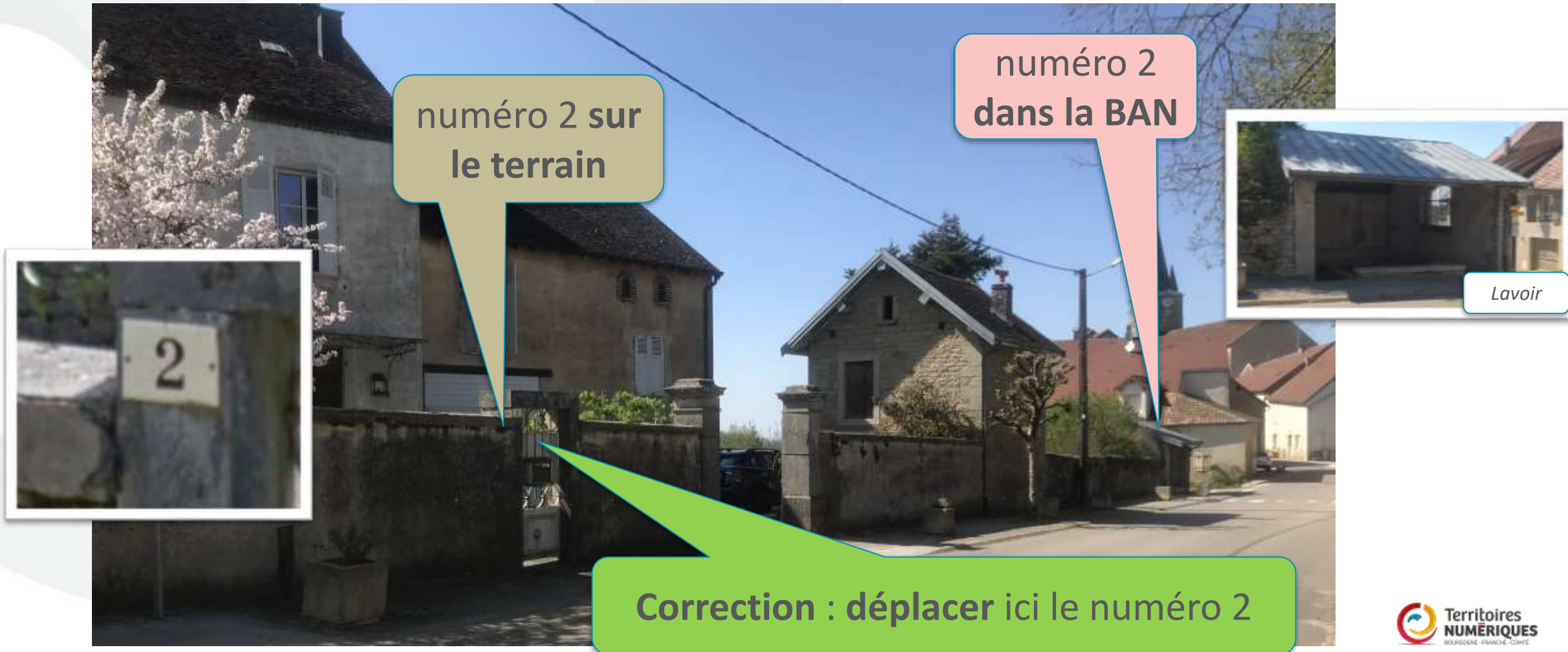
Dans tous les autres cas : **lancez-vous !**
Avec Mes-adresses ! C'est facile !

L'important, c'est la **réalité terrain** de ma commune

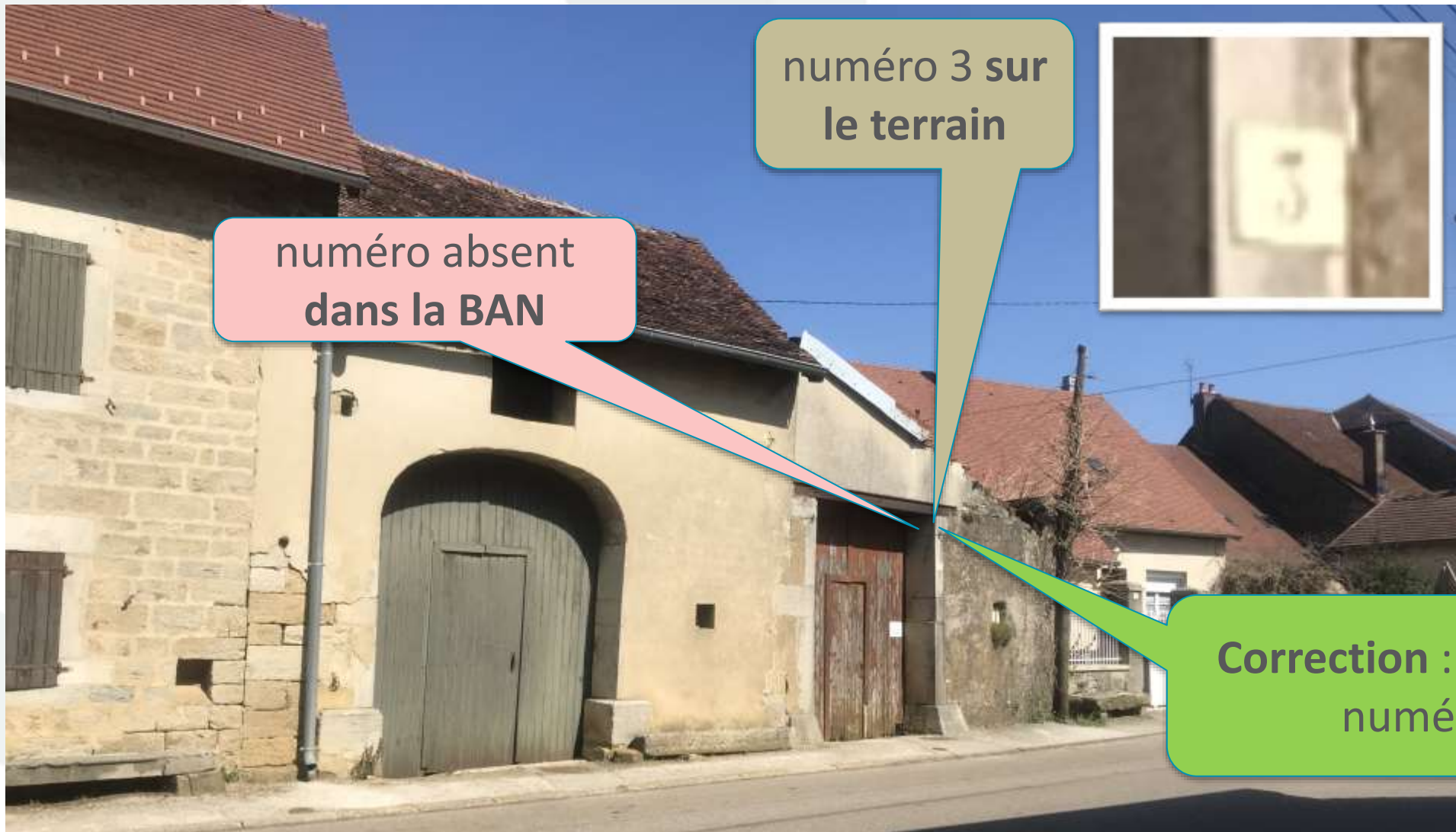
L'exemple de Montaigu (Jura)



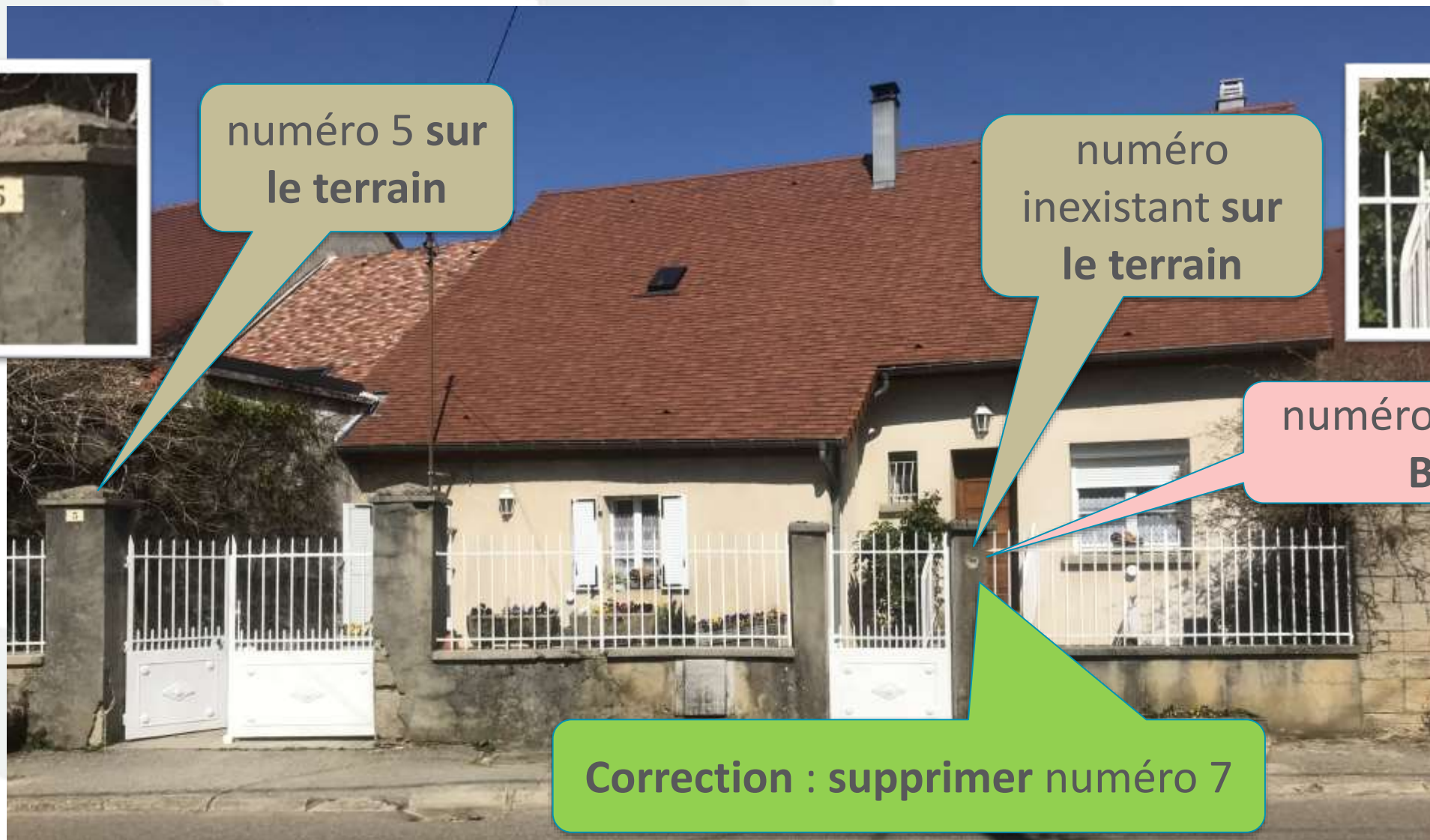
mes-adresses : déplacer un numéro



mes-adresses : ajouter un numéro



mes-adresses : supprimer un numéro



numéro 5 sur
le terrain

numéro
inexistant sur
le terrain

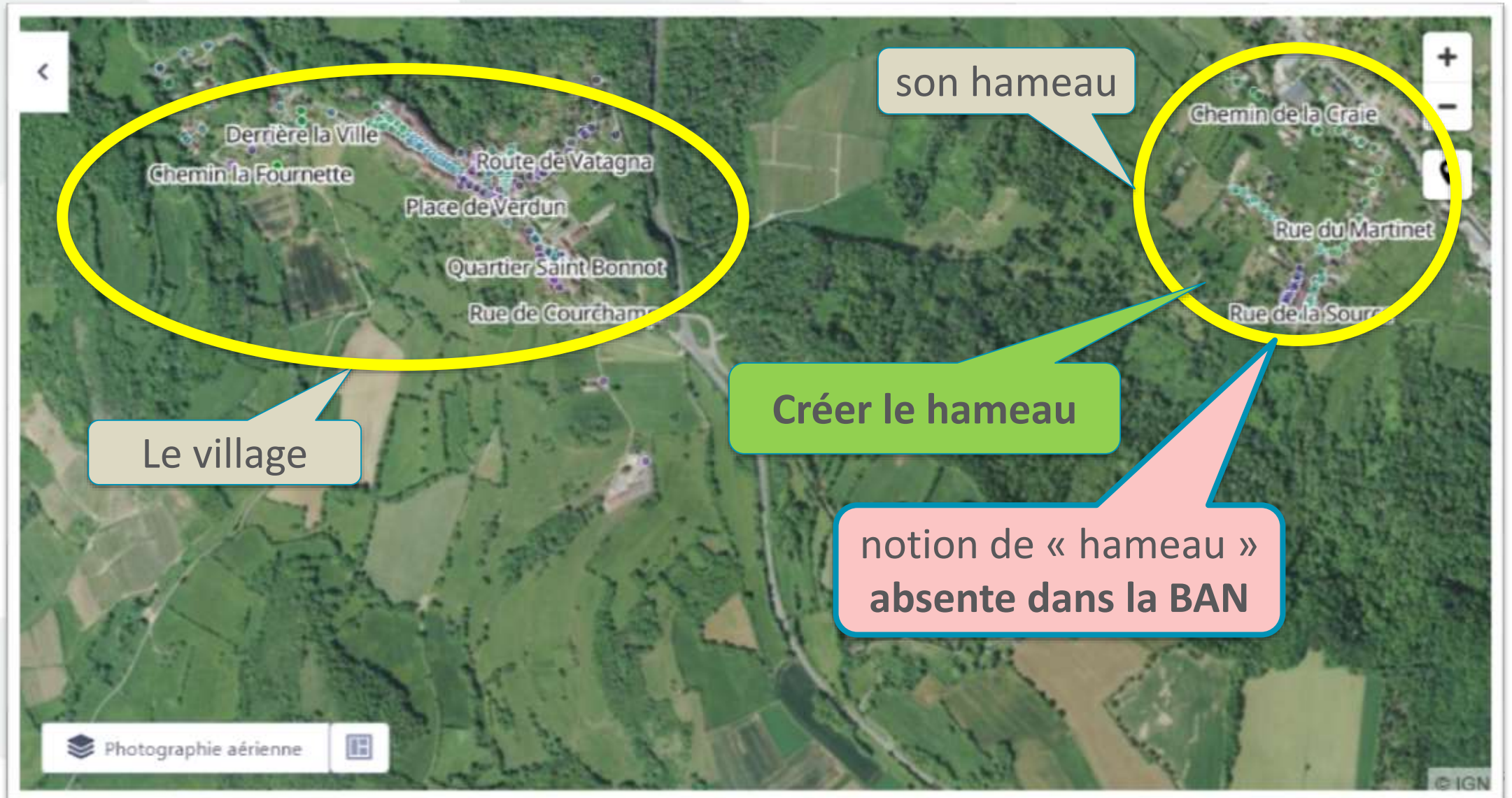
numéro 7 dans la
BAN

Correction : supprimer numéro 7

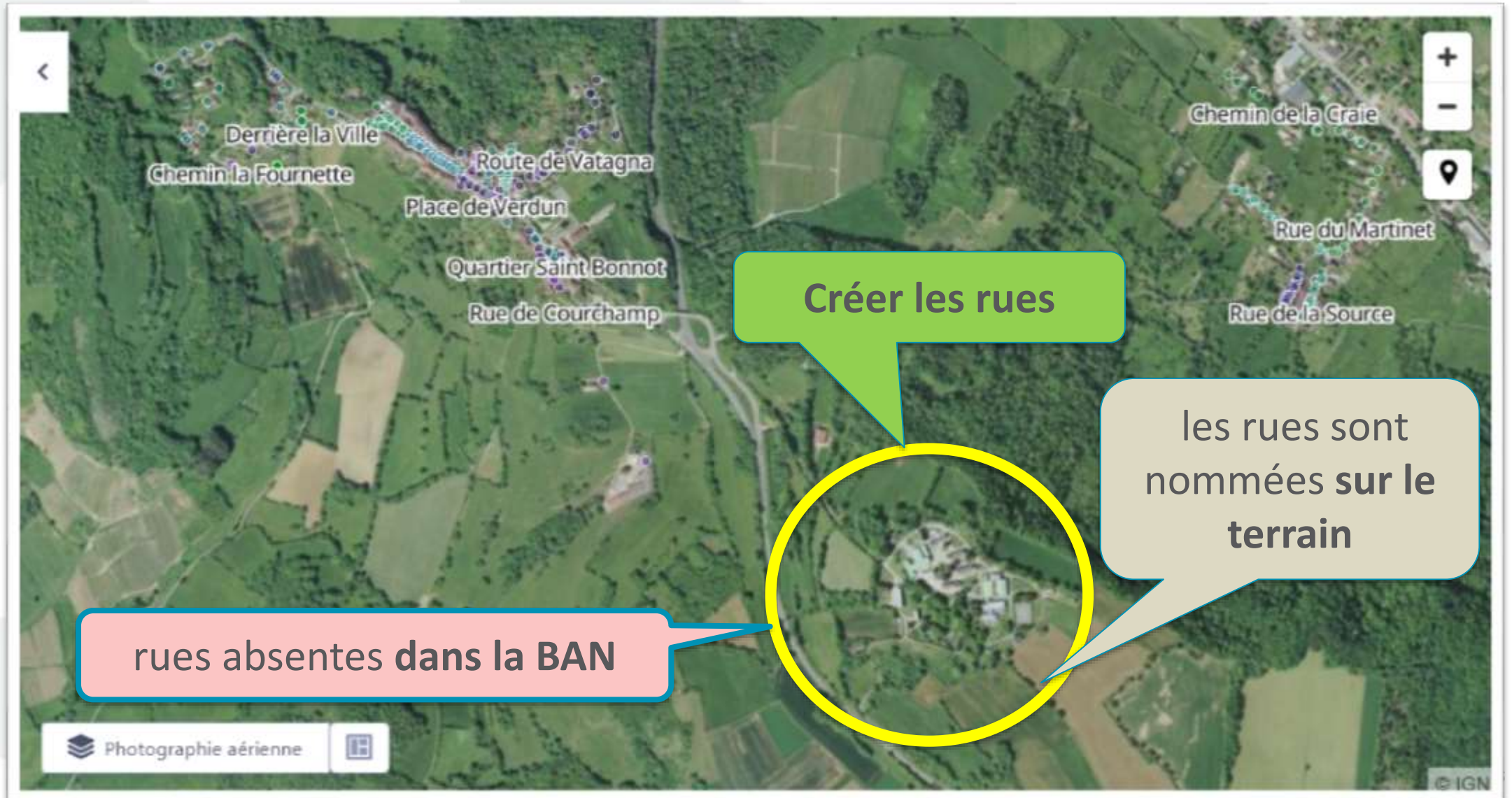
mes-adresses : + une 2ème position



mes-adresses : hameaux (toponymes)



mes-adresses : ajouter une rue



2 phases

Phase 1 : maintenant la réalité terrain



Certification BAL



le constat



Bâtiments sans numéro

Rues sans nom



Phase 2 :

Délibération pour
nouveaux noms

Arrêtés pour
nouveaux numéros

Certification
BAL





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

mes-adresses.data.gouv.fr

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

Outil national, la démo

mes-adresses : accès

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

mes-adresses.data.gouv.fr

Besoin d'aide ? Guides de l'adressage

Mes Bases Adresse Locales + Créer une Base Adresse Locale

+ Créer une Base Adresse Locale

Vous voulez simplement essayer l'éditeur sans créer de Base Adresse Locale ?

Essayer l'outil

Vous ne retrouvez pas vos Bases Adresse Locales ? Pour les récupérer par courriel Cliquez ici

Besoin d'aide ?

Guides de l'adressage Guide interactif

Pour vous accompagner dans la gestion des adresses de votre commune Le manuel de l'éditeur toujours à portée de main

On commence par essayer l'outil (**mode démonstration**)

mes-adresses : accès

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

mes-adresses.data.gouv.fr

Besoin d'aide ? Guides de l'adressage

Nouvelle Base Adresse Locale de démonstration

Sélectionnez une commune pour laquelle vous souhaitez créer ou modifier une Base Adresse Locale de démonstration.

Commune concernée

Commune *

Q

Importer les voies et numéros depuis la BAN

⚠ Attention vous vous apprêtez à créer une Base Adresse Locale de démonstration.
Les adresses et voies créées depuis cette démonstration ne pourront pas être publiées dans la Base Adresse Nationale

Créer la Base Adresse Locale de démonstration +

← Retour à la liste de mes Bases Adresses Locales

mode démonstration

Validez, et vous pouvez commencer !

A vous de jouer !

Dans la fenêtre de discussion, cliquez sur le lien... et faites vos premières corrections pour **votre propre commune** !



<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

- > Vous avez des questions ? Posez les dans la fenêtre de discussion
- > La visio s'est arrêtée ? Relancez le lien du mail


mes-adresses : accès

<https://mes-adresses.data.gouv.fr/>

On commence
par là !

The screenshot shows the homepage of the 'mes-adresses.data.gouv.fr' website. At the top left is the logo of the French Republic and the text 'mes-adresses.data.gouv.fr'. At the top right is the text 'Guides de l'adressage'. Below this is a blue header bar with the text 'Mes Bases Adresse Locales' on the left and a button '+ Créer une Base Adresse Locale' on the right. In the center of the page is a large blue button '+ Créer une Base Adresse Locale'. Below this button is the text 'Vous voulez simplement essayer l'éditeur sans créer de Base Adresse Locale ?' and a button 'Essayer l'outil'. At the bottom of the page, there is a section titled 'Besoin d'aide ?' with two links: 'Guides de l'adressage' and 'Guide interactif'. At the very bottom, there are two lines of text: 'Pour vous accompagner dans la gestion des adresses de votre commune' and 'Le manuel de l'éditeur toujours à porté de main'. A green callout bubble points to the central blue button.

mes-adresses : création

 mes-adresses.data.gouv.fr Guides de l'adressage

Nouvelle Base Adresse Locale

Sélectionnez une commune pour laquelle vous souhaitez créer ou modifier une Base Adresse Locale .

[Créer](#) [Importer un fichier CSV](#)

Nom de la Base Adresse Locale *

Votre adresse email *

Commune *

Importer les voies et numéros depuis la BAN

[Créer la Base Adresse Locale +](#)

Indiquez tout simplement le nom de votre commune

Votre adresse mail

Commune concernée

Validez, et vous pouvez commencer !

mes-adresses : accueil – vue cartographique

The screenshot displays the 'mes-adresses.data.gouv.fr' website interface. At the top left, the logo of the French Republic and the text 'mes-adresses.data.gouv.fr' are visible. The main header shows the location 'Montaignu > Montaignu' and the postal code 'Montaignu - 39348' with '26 voies'. Below this, there are two tabs: 'Liste des voies' and 'Liste des toponymes', with a green button 'Ajouter une voie' next to the second tab. A search bar is present with the placeholder text 'Rechercher une voie'. The search results list several streets: 'Chemin Bouchat', 'Chemin de la Craie', 'Chemin de Vatagna', and 'Chemin Derriere la Ville'. On the right side, there is a map of the area with various street names labeled, such as 'Route de Montaignu', 'Rue de la Vie Croisee', 'Rue du Colonel de Casteljou', 'Chemin de Vatagna', 'Place de Verdun', and 'Rue de Courchar'. A green callout box labeled 'zoom' points to the map's zoom controls. Another green callout box labeled 'Carte de votre commune' points to the map area. At the top right, there is a 'Guides' callout box pointing to the 'Guides de l'adressage' link. The bottom of the map shows the 'Plan OpenMapTiles' logo and copyright information: '© Ftalab © OpenMapTiles © Contributeurs OpenStreetMap'.

Liste des rues

Liste des hameaux, lieux-dits...

Guides

zoom

Carte de votre commune

mes-adresses : accueil – vue aérienne

mes-adresses.data.gouv.fr

Guides de l'adressage

Montaigu > Montaigu

Besoin d'aide ? Paramètres BROUILLON Publier

Montaigu - 39348
26 voies

Liste des voies Liste des toponymes

+ Ajouter une voie

Rechercher une voie

- Chemin Bouchat
- Chemin de la Craie
- Chemin de Vatagna

Rue de la Vie Croisee
Rue du Colonel de Casteljau
Route de Montaigu
Derrière la Ville
Chemin la Fournette
Chemin de Vatagna

Photographie aérienne

Changement de fond (ici photo aérienne)

ES

mes-adresses : accueil – vue cadastrale

The screenshot displays the 'mes-adresses' web application interface. At the top left is the logo for 'mes-adresses.data.gouv.fr' with the French Republic emblem. The page title is 'Montaigu > Montaigu'. Below this, it shows 'Montaigu - 39348' and '26 voies'. There are two tabs: 'Liste des voies' (selected) and 'Liste des toponymes'. A green button labeled '+ Ajouter une voie' is visible. A search bar contains the text 'Rechercher une voie'. Below the search bar, a list of streets is shown: 'Chemin Bouchat', 'Chemin de la Craie', and 'Chemin de Vatagna'. The main part of the page is a cadastral map of Montaigu, showing parcel boundaries and numbers. A green callout bubble with the text '+ Cadastre' points to a small blue icon on the map. The map also shows labels for 'Place de Verdun', 'Parc municipal', and 'Quartier Saint-Bonnot'. At the bottom right of the map, there is a small logo for 'Territoires NUMÉRIQUES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE'.

mes-adresses : vérification position numéros

The screenshot displays the 'mes-adresses.data.gouv.fr' interface. On the left, a sidebar shows the location 'Montaigu > Montaigu > Quartier Saint Bonnot' with '15 numéros'. Below this is a 'Liste des numéros' section with a search bar and a list of addresses: 1, 1bis, 2, 4, 4bis, and 5. Each address has a checkbox on the left and a yellow warning triangle icon on the right. A green button labeled 'Ajouter un numéro' is positioned above the list. On the right, a map shows the street layout with numbered markers (2, 4, 4bis, 6, 1, 8, 5, 10, 12, 7, 11, 14, 16) corresponding to the list. A yellow warning triangle icon is placed over the number '2' on the map. A green callout box points to this icon with the text '= position à vérifier'. Another green callout box points to the list of numbers with the text 'Tous les numéros d'une rue'. The top right of the page has the text 'Guides de l'adressage' and 'Besoin d'aide'. The bottom right corner features the logo for 'Territoires NUMÉRIQUES BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE'.

Tous les numéros d'une rue

= position à vérifier

mes-adresses : déplacement d'un numéro

Quartier Saint Bonnot
15 numéros

Liste des numéros ⊕ Ajouter un numéro

Rechercher un numéro

Voie
Quartier Saint Bonnot

2 📍

Type	Latitude	Longitude
Inconnu 📍	46.658533	5.568006 🗑️

⊕ Ajouter une position au numéro

Constat :
Mauvaise
position du n°2



je déplace le n°2 en
appuyant et glissant la
souris vers la bonne
position

mes-adresses : Création d'un numéro

1. Bouton « Ajouter un numéro »

2. Positionner le numéro au bon endroit

3. Saisir le numéro

3. Saisir le type

mes-adresses : ajout du type de position

Renseigner le **type** de position du numéro : exemple : « Entrée »

Liste de choix

Quartier Saint Bonnot
15 numéros

Liste des numéros ⊕ Ajouter un numéro

🔍 Rechercher un numéro

Voie
Quartier Saint Bonnot

2

Type Latitude Longitude

Inconnu 📍 46.658533 5.568008 🗑️

⊕ Ajouter une position au numéro

- Entrée
- Délivrance postale
- Bâtiment
- Cage d'escalier
- Logement
- Parcelle
- Segment
- Service technique
- Inconnu

Parfois, plusieurs types sont nécessaires

The image shows a digital address management interface for the street 'Chemin d'Enc', which has 13 numbers. The interface includes a search bar, a dropdown menu for the street name, and input fields for the number '52' and a suffix. A table lists two address types: 'Entrée' and 'Bâtiment', each with its own latitude and longitude coordinates. A green button allows adding a position to the number, and a note instructs users to move markers on the map to adjust positions. A satellite map on the right shows the physical layout with markers for '52 - bâtiment' (top right), '52 - entrée' (bottom left), and other numbers '120' and '133' in the center.

Chemin d'Enc
13 numéros

Liste des numéros

Rechercher un numéro

Voie
Chemin d'Enc

52 suffixe

Type	Latitude	Longitude
Entrée	43.799396	6.402734
Bâtiment	43.800419	6.404356

Ajouter une position au numéro

Déplacer les marqueurs sur la carte pour modifier les positions

Commentaire

Bâtiment éloigné de l'entrée

Entrée éloignée du bâtiment

Associez une adresse à sa parcelle d'assise

montaigu > Montaigu > Rue de Courchamp

Rue de Courchamp
12 numéros

300 Rue de Courchamp - Montaigu (39340)

Positions ?
Type Entrée Latitude

Ajouter une adresse au numéro

Parcelles cadastre ?
39348000AC0318
Masquer le cadastre

Commentaire
Note...

Certifier et enregistrer Enregistrer Annuler

Paramètres BROUILLON Publier

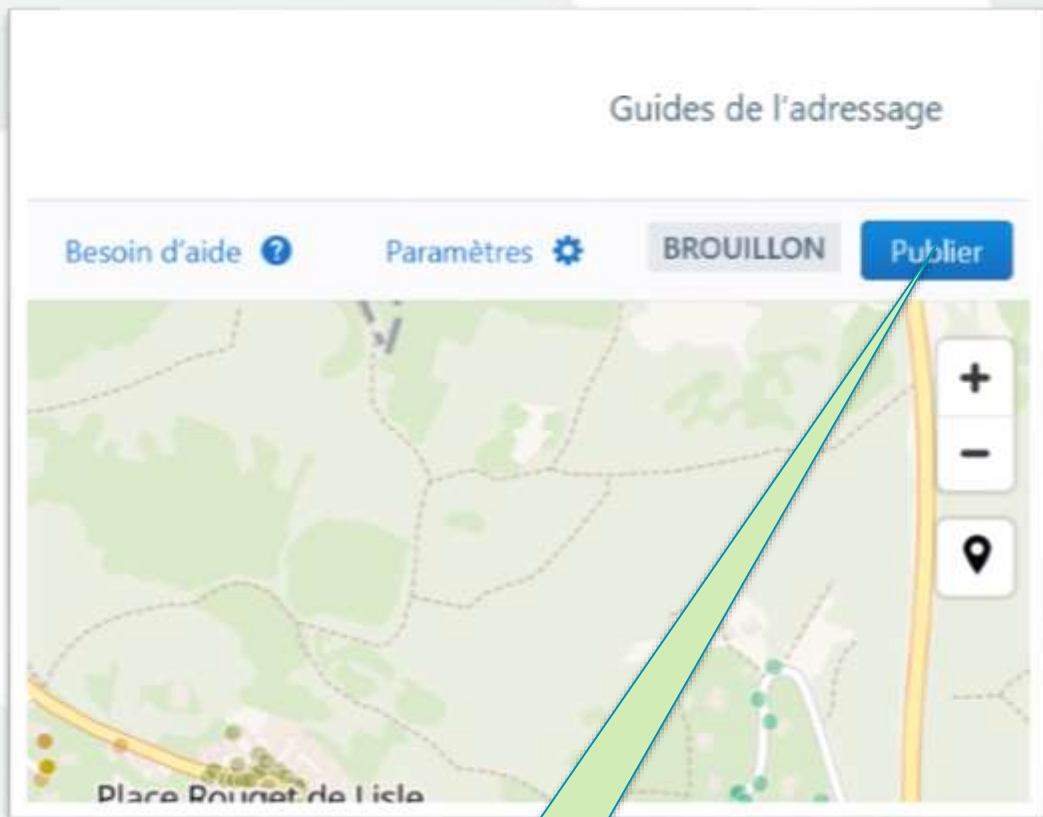
Parcelle

Plan OpenMapTiles

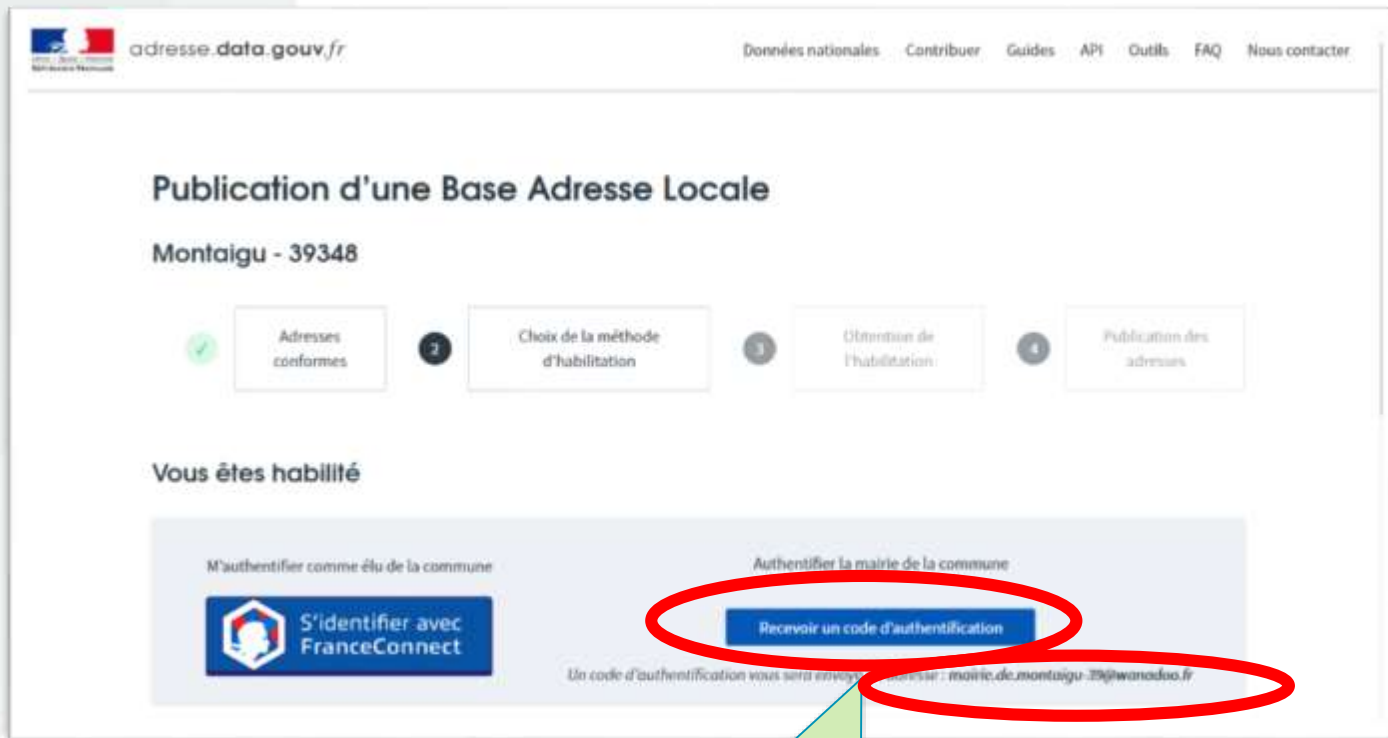
© Etalab © OpenMapTiles © Contributeurs OpenStreetM

08:12
26/11/20

mes-adresses : publier votre BAL dans la BAN



Publier



Validation par la commune
via code reçu sur adresse
mail de la commune

mes-adresses : en résumé

The screenshot shows the 'mes-adresses.data.gouv.fr' interface. The top navigation bar includes the French flag, the URL, and 'Guides de l'adressage'. The main content area is titled 'Quartier Saint Bonnot' and '15 numéros'. On the left, there is a 'Liste des numéros' section with a search bar and a table for 'Positions'. The table has columns for 'Type', 'Latitude', and 'Longitude'. The 'Type' column shows 'Inconnu'. Below the table is a green button 'Ajouter une position au numéro'. At the bottom, there is a 'Parcels cadastre' section with a blue button 'Certifier et enregistrer'. Three callout boxes are overlaid on the interface: a green box at the top right points to the map with the text '1 - J'ajuste la position'; a green box at the top left points to the 'Type' dropdown in the 'Positions' table with the text '2 - Je choisis le type de position (entrée, bâtiment ...)'; and a green box at the bottom points to the 'Certifier et enregistrer' button with the text '3 - je certifie'.

2 – Je choisis le **type** de position (entrée, bâtiment ...)

1 – J'ajuste la position

3 – je certifie

Pour vous aider

Pour vous aider : Guide de « mes-adresses »

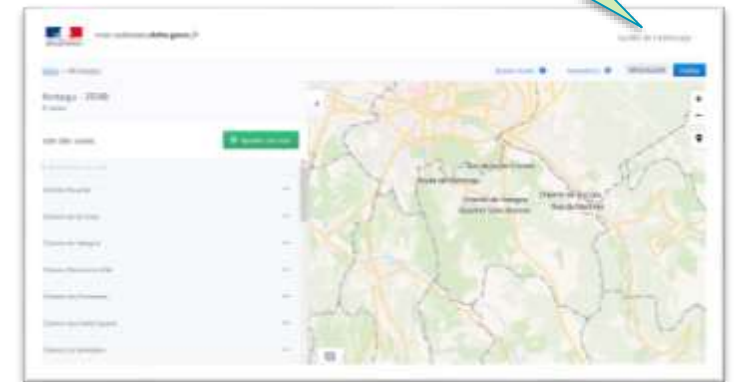
Pour savoir **utiliser**
l'application
mes-adresses

☺ Ce guide est un
document vivant,
régulièrement mis à jour.

☺ <https://adresse.data.gouv.fr/guides>



Les guides, c'est ici



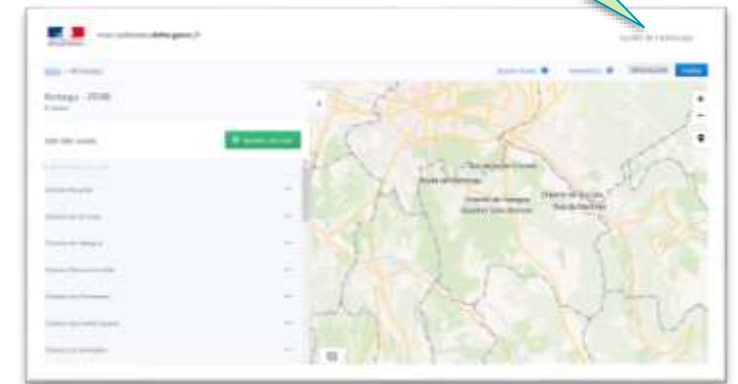
Pour vous aider : Guide de « l'adressage »

Pour savoir nommer et numéroté sur le terrain, c'est-à-dire faire son plan d'adressage

🔄 Ce guide est un document vivant, régulièrement mis à jour.

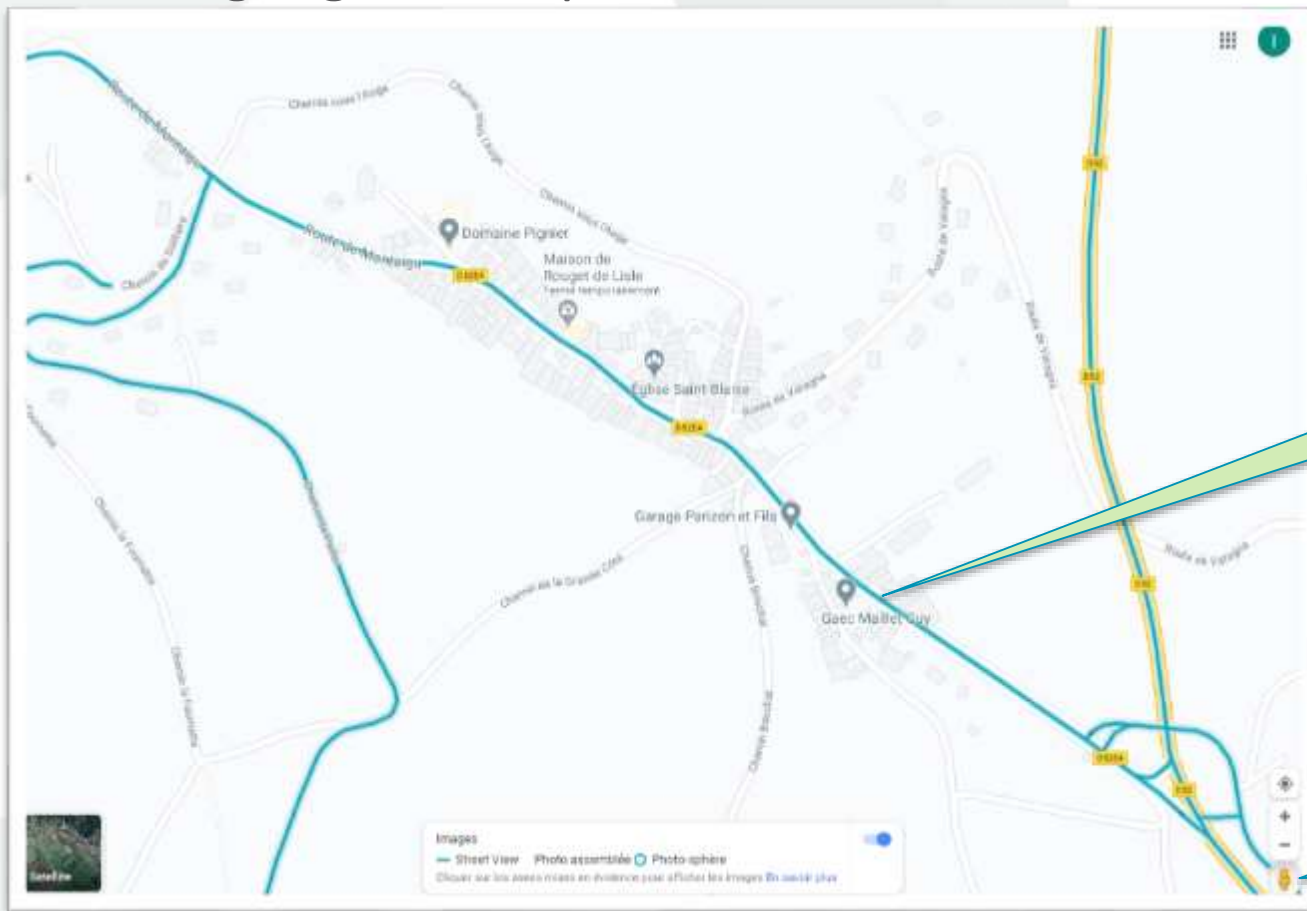


Les guides, c'est ici



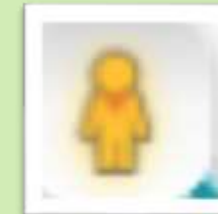
Google maps : vues immersives

<https://www.google.fr/maps/>



En bleu, les rues en 3D

Suivez le guide !



<https://www.google.fr/maps/place/39570+Montaigu/@46.6589829,5.5656241,17.5z/data=!4m5!3m4!1s0x478cd825ed45e015:0xade9a1255742135c!8m2!3d46.658864!4d5.567089>

Pour vous aider : des modèles de documents

Exemple : Modèle de délibération de nom de voie

	<p>VILLE D'HEROUVILLE SAINT CLAIR Département du Calvados</p> <p>CONSEIL MUNICIPAL du 6 MARS 2017</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal</p>
<p>Délibération N° 2017.03.29</p>	<p>Objet : Dénomination de l'impasse Yvette CAUCHOIS</p> <p>Rapporteur : Philippe LAFORGE, Maire adjoint en charge des Travaux, de la Voirie et des Espaces verts</p>	
<p>Séance du Conseil Municipal convoquée le 24/02/2017</p>	<p>L'an deux mil dix-sept, le 6 mars, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire, Rodolphe THOMAS.</p>	
	<p>PRESENTS :</p> <p>Rodolphe THOMAS, Laurent MATA, Baya MOKHTARI, Siméoni NOUSSITHE KOUETA, Ghislaine RIBALTA, Caroline BOISSET, Philippe LAFORGE, Jean Paul LATHIERE, Claudie RIGOT, Sengded CHANTHAPANYA, Gérard THOUMINE, Lilliane DUVIEU, Nadège SIMON, Karine BACHELEY, Najat MASDAN, Nadia AIT TAYEB, Salma REGAIA, El Houcine OUARRAOU, Sylviane LEPOITTEVIN, Guy DUFOUR, Brice KAHU, Patrick MAROLE, Marcel AUDE, Priska GUILLOT, Thierry LEGOUIX, Corinne OCCANSEY, Vincent LOUVET, Joël LE TENSORER, Laurence TOUROULT formant la majorité des membres en exercice.</p>	
<p>Nombre de conseillers en exercice : 34 présents : 29 votants : 33</p>	<p>Pouvoirs de : Mohamed HABIB à Karine BACHELEY Jean-François ALY à Guy DUFOUR Léa CHATEL à Laurent MATA Onder AYDIN à Marcel AUDE</p>	
	<p>SECRETAIRE DE SEANCE : Priska GUILLOT</p>	

Autres modèles de documents administratifs :
<https://ideo.ternum-bfc.fr/groupes-projets/club-adresse>

Et si vous profitez du recensement ?

- ☺ Communes + de 10 000 habitants : recensement par tranche de 8% de la population par an.
- ☺ Communes - de 10 000 habitants : recensement tous les 5 ans.

Avant le recensement, l'INSEE demande aux communes d'effectuer une « tournée de reconnaissance » pour corriger les listes des habitations occupées.

1/3 des communes
concernées ce mois de
nov 2011

Une **belle occasion** pour faire la BAL de ma commune !
Votre **coordonnateur communal** connaît bien le terrain !

Attention, seules les habitations sont concernées par le recensement, pas les entreprises.

Et aussi :

☺ IDÉO BFC

- vous informe via son **Club Adresse**
<https://ideo.ternum-bfc.fr/groupe-projets/club-adresse>.
- fait remonter **vos besoins** à l'échelon national (ANCT et DINUM)
- vous permet d'échanger entre vous dans des Cafés Zoom de 11h-12h: le prochain le 26 octobre
<https://us02web.zoom.us/j/3813845669>
- Répond à vos questions : <https://www.ternum-bfc.fr/formulaire-de-contact>

☺ Nièvre : SIEEEN

☺ Yonne : CD 89 catherine.rubbens@yonne.fr

☺ Jura : SIDEC geojura@sidec-jura.fr

☺ Des prestataires (La Poste – Géomètres –etc)

The screenshot displays the IDÉO BFC website interface. At the top, there are logos for IDÉO and Territoires NUMÉRIQUES, along with navigation links for 'Dispositif', 'Actualités', 'Groupes projets', 'Agenda', 'Annuaire', and 'Mon compte', and a 'Se déconnecter' button. The main header features the text 'Le portail de la donnée et de la connaissance en Bourgogne-Franche-Comté'. Below this is a search bar with the placeholder text 'Recherchez en: ou sélectionnez: PPR' and a 'Rechercher' button. The breadcrumb trail shows 'Accueil / Territoires / Club Adresse'. The main content area is titled 'Club Adresse' and includes a menu with options: 'Voir', 'Modifier', 'Tester', 'Résultats', and 'Supprimer'. The section 'Les enjeux de l'Adresse' explains the importance of address quality for emergency services and GPS. The section 'Ce qu'IDÉO BFC propose aux communes :' lists three bullet points: forming users on the national address publication tool, providing guides and courses, and offering a café-zoom for questions. On the right side, there are three yellow boxes: 'Les animateurs' (listing Suzanne Nicot and Jérôme Buisson), 'Membres du groupe', and 'Prochains événements' (listing a webinar for the Jura region on October 26, 2021).

En résumé, les 2 principales phases

Phase 1 : maintenant

1. J'ouvre mes-adresses et récupère les données de la BAN concernant ma commune (5 mn)
2. Je contrôle, corrige et certifie mes adresses en observant la **réalité terrain** (environ 3h pour 100 habitants)
3. Je publie ma BAL (1mn)



Constat probable : mon plan d'adressage n'est pas parfait ;-(!

Phase 2 : dès que possible

4. J'étudie les imperfections dans ma commune. Puis, je prends des **délibérations** de création de voie et des **arrêtés** de numérotation (temps évidemment très variable, de quelques heures à plusieurs jours)
5. J'installe les plaques et j'informe
6. Je mets à jour ma BAL avec mes-adresses. Elle est automatiquement publiée.

La DINUM (Direction Interministérielle du Numérique)

C'est pour bientôt !

« Dites-le nous 1 fois »

Pour que Google, DGFiP, INSEE, Navteq et de nombreux autres utilisent vos fichiers BAL !

En attendant, continuez à envoyer au SDIS, à la DDFIP et au SNA* vos délibérations

*Service National de l'Adresse (La Poste) : mairies.sna@laposte.fr

L'adresse, c'est important
Avec mes-adresses, **c'est** facile !

Merci de votre attention



Suzanne NICEY
Animatrice IDÉO BFC

<https://www.ternum-bfc.fr/formulaire-de-contact>

Quelques informations subsidiaires

374 BAL déjà publiées en BFC (au 25 nov 2021)

Aisy-sous-Thil (21) ; Alligny-en-Morvan (58) ; Amagney (25) ; Amondans (25) ; Ancey (21) ; Ancier (70) ; Andelnans (90) ; Angeot (90) ; Anglure-sous-Dun (71) ; Annay-sur-Serein (89) ; Appenans (25) ; Arc-sous-Cicon (25) ; Arces-Dilo (89) ; Argentenay (89) ; Argiésans (90) ; Arnay-le-Duc (21) ; Asnières-en-Montagne (21) ; Athie (21) ; Aubigny-en-Plaine (21) ; Aubigny-lès-Sombernon (21) ; Audeux (25) ; Augea (39) ; Autrechêne (90) ; Avanne-Aveney (25) ; Avrée (58) ; Azé (71) ; Banvillars (90) ; Battrans (70) ; Bavilliers (90) ; Beaunotte (21) ; Belfort (90) ; Béon (89) ; Bermont (90) ; Béru (89) ; Berzé-la-Ville (71) ; Besançon (25) ; Bessoncourt (90) ; Bethonvilliers (90) ; Betoncourt-lès-Brotte (70) ; Beure (25) ; Beuvron (58) ; Blaisy-Haut (21) ; Blye (39) ; Bonnay (25) ; Botans (90) ; Bouhans-et-Feurg (70) ; Boulton (70) ; Bourogne (90) ; Boussières (25) ; Boux-sous-Salmaise (21) ; Braillans (25) ; Bretigny (25) ; Brevilliers (70) ; Brianny (21) ; Briaucourt (70) ; Buc (90) ; Busseaut (21) ; Busy (25) ; Buthiers (70) ; Byans-sur-Doubs (25) ; Cérilly (89) ; Cerisiers (89) ; Chaffois (25) ; Chalèze (25) ; Chalezeule (25) ; Chalmoux (71) ; Chamblanc (21) ; Champagney (25) ; Champagny (21) ; Champdôtre (21) ; Champignelles (89) ; Champoux (25) ; Champvans (39) ; Champvans-les-Moulins (25) ; Chapelle-Voland (39) ; Charmois (90) ; Charmoy (89) ; Charny (21) ; Chasnay (58) ; Chasselas (71) ; Chassy (71) ; Châteauneuf (21) ; Châtelneuf (39) ; Châtenois-les-Forges (90) ; Châtillon-le-Duc (25) ; Chaucenne (25) ; Chaumont-le-Bois (21) ; Chauvirey-le-Châtel (70) ; Chau-la-Lotière (70) ; Chemaudin et Vaux (25) ; Chevreux (39) ; Chèvremont (90) ; Chevroz (25) ; Chichée (89) ; Chiddes (58) ; Colombe-lès-Vesoul (70) ; Colombier (21) ; Commenailles (39) ; Corgoloin (21) ; Cortevaix (71) ; Couches (71) ; Coulours (89) ; Courcuire (70) ; Courgenay (89) ; Courvières (25) ; Couthenans (70) ; Cravanche (90) ; Crissey (71) ; Cubry-lès-Faverney (70) ; Cunelières (90) ; Curley (21) ; Cussey-sur-l'Ognon (25) ; Dampierre-sous-Bouhy (58) ; Dampvalley-Saint-Pancras (70) ; Danjoutin (90) ; Dannemarie-sur-Crète (25) ; Dannemoine (89) ; Deluz (25) ; Denèvre (70) ; Denney (90) ; Devecey (25) ; Diénay (21) ; Dommartin (58) ; Dorans (90) ; Dung (25) ; Échannay (21) ; Échigey (21) ; École-Valentin (25) ; Écutigny (21) ; Eguenigue (90) ; Éloie (90) ; Équevillon (39) ; Escamps (89) ; Essert (90) ; Évette-Salbert (90) ; Falletans (39) ; Fauverney (21) ; Flagey-Rigney (25) ; Flagy (71) ; Fleury-la-Montagne (71) ; Fontain (25) ; Fontaine (90) ; Fontainebrux (39) ; Fontangy (21) ; Fontenay-près-Vézelay (89) ; Fontenelle (90) ; Fournaudin (89) ; Fossemaigne (90) ; Frais (90) ; Francheville (21) ; Franois (25) ; Frasnay-Reugny (58) ; Frénois (21) ; Frotey-lès-Lure (70) ; Gatey (39) ; Geneuille (25) ; Gennes (25) ; Genod (39) ; Germigney (70) ; Gézier-et-Fontenelay (70) ; Girolles (89) ; Gisy-les-Nobles (89) ; Gouhenans (70) ; Grand'Combe-des-Bois (25) ; Grandfontaine (25) ; Grimault (89) ; Griselles (21) ; Grosbois-lès-Tichey (21) ; Iguerande (71) ; Jeux-lès-Bard (21) ; Jouey (21) ; Juillenay (21) ; Jussy (89) ; L'Étoile (39) ; La Barre (70) ; La Bretenière (25) ; La Chapelle-au-Mans (71) ; La Chapelle-lès-Luxeuil (70) ; La Chevillotte (25) ; La Creuse (70) ; La Demie (70) ; La Postolle (89) ; La Roche-en-Brenil (21) ; La Salle (71) ; La Vèze (25) ; Lacollonge (90) ; Lagrange (90) ; Lailly (89) ; Lain (89) ; Larivière (90) ; Larnaud (39) ; Larnod (25) ; Larochemillay (58) ; Le Chateley (39) ; Le Gratteris (25) ; Les Auxons (25) ; Les Clérimois (89) ; Les Vallées de la Vanne (89) ; Lessard-en-Bresse (71) ; Ligny-le-Châtel (89) ; Lournand (71) ; Magny-Jobert (70) ; Magny-Vernois (70) ; Maisod (39) ; Malbuisson (25) ; Mamirolle (25) ; Manlay (21) ; Marcenay (21) ; Marchaux-Chaufontaine (25) ; Marcheseuil (21) ; Marcigny-sous-Thil (21) ; Marsannay-le-Bois (21) ; Martrois (21) ; Mazerolles-le-Salin (25) ; Meilly-sur-Rouvres (21) ; Ménétreux-le-Pitois (21) ; Menoncourt (90) ; Menoux (70) ; Mérey-Vieille (25) ; Meroux-Moval (90) ; Mesvres (71) ; Mézilles (89) ; Méziré (90) ; Michery (89) ; Mignovillard (39) ; Miserey-Salines (25) ; Moimay (70) ; Mondon (25) ; Mont-Saint-Léger (70) ; Montbarrey (39) ; Montfaucon (25) ; Montferrand-le-Château (25) ; Montholon (89) ; Montigny-en-Morvan (58) ; Montoillot (21) ; Montot (21) ; Montot (70) ; Montréal (89) ; Montret (71) ; Montreux-Château (90) ; Montureux-et-Prantigny (70) ; Morre (25) ; Morvillars (90) ; Nancray (25) ; Nanton (71) ; Neurey-lès-la-Demie (70) ; Nouvelle-lès-Cromary (70) ; Nevy-lès-Dole (39) ; Ney (39) ; Noé (89) ; Noël-Cerneux (25) ; Noironte (25) ; Novillard (90) ; Novillars (25) ; Noyers (89) ; Offemont (90) ; Oppenans (70) ; Osselle-Routelle (25) ; Pacy-sur-Armançon (89) ; Painblanc (21) ; Palise (25) ; Pasilly (89) ; Pelousey (25) ; Pérouse (90) ; Perrigny (89) ; Perrouse (70) ; Petit-Croix (90) ; Phaffans (90) ; Pirey (25) ; Plasne (39) ; Pleure (39) ; Poilly-sur-Serein (89) ; Poligny (39) ; Pont-sur-Vanne (89) ; Posanges (21) ; Pouilly-Français (25) ; Pouilly-les-Vignes (25) ; Pouilly-sur-Loire (58) ; Prémery (58) ; Provency (89) ; Pugey (25) ; Puits (21) ; Rancenay (25) ; Remilly-en-Montagne (21) ; Remilly-sur-Tille (21) ; Reppe (90) ; Rigny (70) ; Rioz (70) ; Roche-lez-Beaupré (25) ; Roilly (21) ; Roppe (90) ; Roset-Fluans (25) ; Ruhans (70) ; Saint-André-en-Bresse (71) ; Saint-Aubin-les-Forges (58) ; Saint-Germain-le-Rocheux (21) ; Saint-Hilaire-en-Morvan (58) ; Saint-Julien-du-Sault (89) ; Saint-Julien-lès-Russey (25) ; Saint-Laurent-en-Grandvaux (39) ; Saint-Martin-des-Champs (89) ; Saint-Martin-du-Mont (71) ; Saint-Maurice-de-Satonnay (71) ; Saint-Pierre (39) ; Saint-Prix-lès-Arnay (21) ; Saint-Romain-sous-Gourdon (71) ; Saint-Sulpice (70) ; Saint-Vit (25) ; Sainte-Sabine (21) ; Santilly (71) ; Saône (25) ; Saulieu (21) ; Saulx-le-Duc (21) ; Savigny-en-Terre-Plaine (89) ; Savoisy (21) ; Sementron (89) ; Serbonnes (89) ; Sermamagny (90) ; Sermizelles (89) ; Serre-les-Sapins (25) ; Sevenans (90) ; Sochaux (25) ; Sologny (71) ; Sombernon (21) ; Soumaintrain (89) ; Source-Seine (21) ; Subligny (89) ; Suilly-la-Tour (58) ; Taizé (71) ; Tallenay (25) ; Tavernay (71) ; Tharot (89) ; Thise (25) ; Thoiria (39) ; Thoraise (25) ; Torpes (25) ; Toury-sur-Jour (58) ; Tramayes (71) ; Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (89) ; Trévenans (90) ; Urcerey (90) ; Vaire (25) ; Val-d'Épy (39) ; Val-Mont (21) ; Valdoie (90) ; Vandenesse-en-Auxois (21) ; Vauclaux (58) ; Vaudeurs (89) ; Vauthiermont (90) ; Vauvillers (70) ; Vaux-sur-Poligny (39) ; Veilly (21) ; Velesmes-Essarts (25) ; Velet (70) ; Velleminfroy (70) ; Vellerot-lès-Verceuil (25) ; Venise (25) ; Vermenton (89) ; Vernot (21) ; Vétrigne (90) ; Veuxhautes-sur-Aube (21) ; Vézelois (90) ; Vieille (25) ; Villafans (70) ; Villars-Saint-Georges (25) ; Villechétive (89) ; Villette (89) ; Vilvores (89) ; Vilroy (70) ; Vitry-en-Charollais (71) ; Volon (70) ; Vorges-les-Pins (25) ; Voulaines-les-Templiers (21) ; Vulvoz (39) ; Yrouerre (89) ;

Qui informer ?

😊 1^{er} cas : pas de création de nom de rue, ni de numéro.

- ✓ La BAL certifiée de votre commune est suffisante

😊 2^{ème} cas : nouvelles délibérations ou nouveaux arrêtés

- ✓ La Mairie envoie Délibération et Arrêté **aux partenaires** (tant qu'ils sont encore en cours de convergence avec la BAL) + **lien internet vers BAL**
- ✓ La Mairie envoie un certificat d'adressage **aux habitants concernés**



LES ADRESSES SONT À JOUR : QUI FAUT-IL INFORMER ?

La commune transmet à la **Préfecture** la délibération du Conseil municipal sur les noms de voie.

L'essentiel de la transmission de l'information est réalisé lorsqu'une commune (ou son délégataire) publie une Base Adresse Locale. Cette publication, directe par simple clic depuis l'éditeur en ligne « [Mes Adresses](#) » ou par dépôt sur le portail [data.gouv.fr](#) (si la commune dispose d'un outil de gestion des adresses) transmet l'intégralité des adresses en open data dans la Base Adresse Nationale.

Par cette publication, la commune diffuse ses adresses automatiquement, suivant le principe du « Dites-le nous une fois » :

- aux **ministères** ;
- aux **principaux opérateurs** ;
- à de nombreux **sites marchands**, sociétés de **référencements...**

qui sont connectés sur la Base Adresse Nationale généralement l'API Adresse.

Les Adresses sont disponibles :

- sur le site [adresse.data.gouv.fr](#) sous forme d'API ou de fichier à télécharger ;
- dans les [jeux de données](#) des Bases Adresses Locales.

** Aucune prestation payante ne peut être demandée à la commune.*

Il convient d'informer les partenaires dont les systèmes d'informations sont en cours de convergence avec la Base Adresse Nationale :

- la DDFIP ;
- le SDIS ;
- les opérateurs de fibre, le sna, les fournisseurs de GPS.

en leur précisant que les adresses à jour sont disponibles et en leur communiquant le lien des pages où les télécharger.

- les communes de plus de 10 000 habitants doivent renseigner le RIL de l'INSEE

L'information des habitants et des entreprises

La commune transmet aux habitants et aux entreprises un certificat d'adressage indiquant leur nouvelle adresse.

Accessible depuis [service-public.fr](#), le téléservice de déclaration de changement d'adresse permet aux **particuliers** de communiquer gratuitement leur nouvelle adresse au service des cartes grises, au service des impôts, aux caisses de retraites, aux caisses de sécurité sociale, aux fournisseurs d'énergie, à Pôle emploi et à La Poste.

Les **entreprises** doivent transmettre leur nouvelle adresse au CFE ou au Tribunal de Commerce dans le mois qui suit la notification de la nouvelle adresse par la commune.

Les adresses des communes qui ont publié leur Base Adresse Locale sont présentées comme « **Certifiées par la commune** » dans la Base Adresse Nationale, ce qui doit limiter le volume des attestations à fournir.

Le nommage, une aubaine !

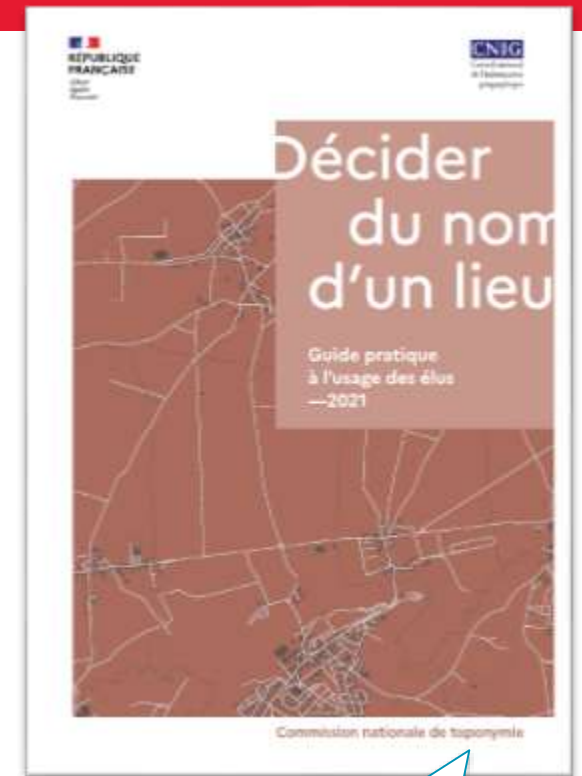


LA GESTION DES ADRESSES PAR LES COMMUNES

Elisabeth Calvarin

Commission Nationale de toponymie
Conseil National de l'information géographique

The video thumbnail shows a woman, Elisabeth Calvarin, on the left. To her right is a graphic with a street map background and several red and green location pins. One large pin in the center contains the logo for 'CRIGE NORMANDIE'. The title 'LA GESTION DES ADRESSES PAR LES COMMUNES' is written in white on a red banner at the top of the graphic.



Disponible ici :
<https://ideo.ternumbfc.fr/groupe-projets/club-adresse>

AMJ_Nomage : https://youtu.be/aGEEBI_gffw - 5'

Exemple SANS adresse



1. Une adresse non normée ne va pas permettre la localisation directe de l'appelant par reconnaissance du numéro de téléphone



Sans Adressage, le système ne peut pas localiser l'appelant de façon précise
(exemple fréquent « Au Bourg »)



- Perte de temps pour localiser la victime, le sinistre, ...
- Navigation par GPS impossible car on ne connaît pas la destination exacte
- Perte d'efficacité en ne pouvant déterminer par avance les moyens en eau à proximité
- Pas de possibilité de radioguidage, car on ne connaît pas la position géographique



Service
Départemental
d'Incendie
et de Secours
des Landes

La BAN et la fibre

... Revue des idées fausses...

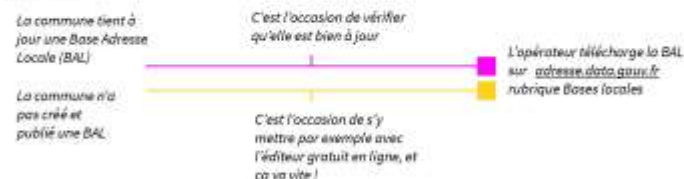
- ” Je dois acheter une prestation d'adressage auprès de XXX pour que le déploiement de la fibre optique soit possible dans ma commune
- ” Je ne me charge pas des adresses. Elles sont gérées par mon EPCI/La Poste/les impôts/des opérateurs/les secours [autre]
- ” Je dois réduire le libellé de la voie, supprimer les hameaux et lieux-dits
- ” Réaliser l'adressage d'une commune est complexe donc très cher
- ” Il n'est plus possible d'avoir des adresses de type 2bis, il faut toutes les renommer en "2b"
- ” Pour mettre à jour ou créer les adresses de votre commune, il faut absolument passer par un prestataire

ET AUCUNE PRESTATION PAYANTE NE DOIT ÊTRE IMPOSÉE À LA COMMUNE

COMMUNES, OPÉRATEURS Obligations relatives à l'adresse



L'opérateur qui déploie la fibre sollicite la commune pour une étude préalable des adresses. Voici quelques chemins qui facilitent l'arrivée de la fibre tout en rendant les adresses de la commune utiles à tous, opérateurs, administrés, secours, touristes...



Si l'opérateur repère des anomalies sur le terrain :

L'opérateur peut conseiller à la commune de créer une Base Adresse Locale pour qu'elle actualise et publie rapidement ses adresses dans la Base Adresse Nationale. C'est le seul dispositif national officiel qui garantit un accès gratuit et équitable à tous.

L'adresse est du ressort de la commune :

Plusieurs outils gratuits existent, comme « Mes Adresses », l'éditeur en ligne de Base Adresse Locale qui ne requiert aucune compétence technique. Des dispositifs locaux peuvent être proposés sous l'impulsion d'EPCI ou de départements.

L'adresse doit être précise :

L'adressage n'est pas réalisé qu'à l'attention des opérateurs et aux relatives du courrier, il sert aux secours, aux touristes, et a vocation à être reproduit sur le terrain via les panneaux et des plaques. Le libellé de la voie doit être correctement orthographié, et avec toute la richesse possible : « Avenue Général de Gaulle » et non « AV GENERAL DE GAULLE » et encore moins « AV CDG ». L'indication du hameau ajoutée à la précision. Ne soyons pas contraints par les systèmes les plus limités.

Les communes doivent publier leurs adresses en open data :

Les collectivités de plus de 3 500 habitants doivent rendre publiques leurs données par voie électronique. Les communes de plus de 2 000 habitants doivent transmettre la liste de leurs adresses au cadastre. À ce titre les adresses doivent être publiées en open data. L'adressage est l'affaire de la commune, qui peut déléguer cette charge à son

initiative à un tiers, agglomération, prestataire. Elle reste néanmoins responsable.

L'opérateur peut acquérir des codes complémentaires :

L'opérateur peut fournir le lien vers la Base Adresse Locale de la commune à ses partenaires, comme La Poste, s'il souhaite acquérir des données complémentaires (Hesacé par exemple).

... Revue des idées fausses...

- ” Je dois acheter une prestation d'adressage auprès de XXX pour que le déploiement de la fibre optique soit possible dans ma commune
- ” Je ne me charge pas des adresses. Elles sont gérées par mon EPCI/La Poste/les impôts/des opérateurs/les secours [autre]
- ” Je dois réduire le libellé de la voie, supprimer les hameaux et lieux-dits
- ” Réaliser l'adressage d'une commune est complexe donc très cher
- ” Il n'est plus possible d'avoir des adresses de type 2bis, il faut toutes les renommer en "2b"
- ” Pour mettre à jour ou créer les adresses de votre commune, il faut absolument passer par un prestataire

ET AUCUNE PRESTATION PAYANTE NE DOIT ÊTRE IMPOSÉE À LA COMMUNE